



Réf. Farde e-Assemblées : 2271578

N° OJ : 26

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/09/2019**Objet :** Octroi de subsides 2019.- Montant total de 45.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2019 ;

Considérant les activités des associations ASBL Centre Culturel Maghrébin/Espace Magh - ASBL Abracadabus - ASBL Bravvo - ASBL Elles tournent - ASBL Sida'sos - ASBL Haptique - ASBL Centre de la Culture Judéo-Marocaine ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique :

Octroyer les subsides suivants :

- 10.000,00 EUR à l'ASBL Centre Culturel Maghrébin - Espace Magh pour la bibliothèque spécialisée sur le Maghreb - E.D. n°19/29469 ;
- 2.000,00 EUR à l'ASBL Abracadabus pour le projet "papys et mamys conteurs" - E.D. n°19/29470 ;
- 15.000,00 EUR à l'ASBL Bravvo pour le soutien scolaire - E.D. n°19/29471 ;
- 3.000,00 EUR à l'ASBL Elles tournent pour le projet "Penser l'égalité au cinéma" - E.D. n°19/29472 ;
- 4.000,00 EUR à l'ASBL Sida'sos pour le projet "Promotion de la santé sexuelle des étudiants(-es) à la Haute Ecole Francisco Ferrer" - E.D. n°19/29475 ;
- 5.000,00 EUR à l'ASBL Haptique pour le projet "Apprendre à apprendre pour jeunes atteints de troubles des apprentissages au sein de l'enseignement ordinaire" - E.D. n°19/29476 ;
- 6.000,00 EUR à l'ASBL Centre de la Culture Judéo-Marocaine pour le projet d'animations et de sensibilisations autour de l'exposition "L'autre c'est moi" - E.D. n°19/29477 .

Article 70008/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :

